

La philanthropie entre réforme et contrôle social

par Nicolas Truffinet

L’engagement charitable à Genève au tournant des XIXe et XXe siècles révèle l’ambiguïté de la philanthropie, entre science, réforme des comportements et contrôle social.

À propos de : Thomas David et Alix Heiniger, *Faire Société. La philanthropie à Genève et ses réseaux transnationaux autour de 1900*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019. 304 p., 20 €.

Alors que les travaux sur la philanthropie semblent se multiplier depuis quelques années (la revue *Genèses* a notamment consacré son quatrième numéro de 2017 aux rapports entre la philanthropie et l’État en France, *Politix* son premier de 2018 aux « entreprises philanthropiques », ce titre annonçant le regard globalement critique porté sur l’essor des fondations dans des domaines d’utilité publique), voici un ouvrage qui revient sur le phénomène au tournant des XIXe et XXe siècles à Genève, où la philanthropie se déclare désormais scientifique, mais se cantonne encore à l’action sociale, incluant des missions de prévoyance et d’instruction. Résultat des recherches de deux historiens spécialistes respectivement des classes dirigeantes suisses et de la lutte contre la pauvreté, Thomas David et Alix Heiniger, *Faire société* nous renseigne en particulier sur les pratiques et les motivations des élites genevoises, cherchant à réformer les comportements plutôt que la société.

Les transformations d’une ville

Les auteurs rappellent qu’on se situe dans un temps de transformations économiques et démographiques : des entreprises s’implantent, les effectifs augmentent dans l’industrie, le bâtiment ou le commerce tandis qu’ils restent stables dans l’agriculture. En conséquence, la population genevoise double de 1850 à 1900, passant d’environ 65 000 à 130 000 habitants (p. 14), principalement du fait d’une immigration qui n’est pas sans inquiéter la population d’origine. La présence ou visibilité accrue de ces classes travailleuses, classes dangereuses (pour reprendre le titre de l'ouvrage célèbre de Louis Chevalier sur le Paris du XIXe siècle) est une première explication de la multiplication des œuvres philanthropiques : il faut répondre à des situations de précarité qui sans être absolument nouvelles risquent de poser des problèmes grandissants.

Par rapport à la moyenne européenne, la population genevoise apparaît mêlée sur le plan des nationalités : le taux de ressortissants étrangers en 1910, qui ne dépasse pas 5 % dans les autres pays, se monte à 15 % dans la Confédération[[1]](#footnote-1) et à presque 40 % à Genève (p. 144). Les Français y sont nettement majoritaires, comptant pour près du tiers de la population d’ensemble en 1870, avant que ce ratio ne diminue progressivement. C’est un second élément d’explication, cette fois de l’émergence d’organisations charitables liées à une communauté, permettant à celle-ci de secourir ses membres les plus fragiles, et parfois de contrôler ses plus turbulents - l'ouvrage montre comme les philanthropes pouvaient travailler avec les services de police, dans le cas par exemple d'expulsions du territoire.

La ville connaît en outre des changements politiques. Les familles patriciennes libérales-conservatrices qui exerçaient les responsabilités depuis la Réforme voient leur poids décliner depuis la révolution de 1846 qui a porté les radicaux au pouvoir (p. 15). La philanthropie, pour ces anciennes élites, est aussi un moyen de conserver une forme d’influence ou de prestige.

À quoi peut s’ajouter une dimension religieuse : hier hégémonique, le protestantisme reste majoritaire, mais voit sa situation compliquée par l’accroissement de la population catholique. La dimension prosélyte de la charité chez plusieurs organisations fait peu de doute, les unes cherchant à maintenir une domination ébranlée, les autres, *outsiders*, à asseoir leur statut.

Des philanthropes et organisations variés

Les auteurs sont partis de l’*Annuaire philanthropique* de 1903. À l’initiative de la Société genevoise d’utilité publique (SGUP), l’une des principales organisations dans le champ charitable, ce document vise à présenter l’ensemble des organismes présents dans la ville, chacun avec ses objectifs, son siège et le nom de ses responsables. Cette publication « s’inscrit dans une tendance plus vaste d’inventaire et de publicisation des activités philanthropiques urbaines occidentales » (p. 29). Genève de ce point de vue n’a pas été pionnière : des répertoires comparables pour Londres et Paris existent depuis la première moitié du XIXe siècle, élaborés par la Charity Organisation Society (COS) et l’Office central des œuvres de bienfaisance de Paris respectivement.

Les concepteurs de l’annuaire genevois, dans une démarche qui se veut analytique et non seulement énumérative, proposent un classement des organisations en sept types : philanthropie générale, assistance des indigents, maladies accidents hygiène, instruction, éducation et moralisation, travail, économie domestique, enfin prévoyance (p. 34). Cette catégorisation, qui s’est modifiée légèrement avec les années, appelle les remarques suivantes : des activités aujourd’hui concernées par le secteur à but non lucratif comme le sport, la culture ou le soutien à la recherche étaient alors totalement en dehors. Il faut aussi noter le caractère singulier de la dernière catégorie, la prévoyance, à laquelle est consacré pour cette raison un chapitre à part. Le terme regroupe en réalité deux types d’organismes distincts, institutions d’épargne et sociétés de secours mutuel. Stratégie individuelle d’un côté (on accumule de l’argent qui pourra se révéler utile par la suite[[2]](#footnote-2)), collective de l’autre (des membres cotisent et s’assurent les uns et les autres), qui ont en commun d’avoir pour objectif la prévention de situations de précarité. Sans doute leur inclusion dans la philanthropie au sens strict peut paraître discutable, du moins conventionnelle. Il est révélateur à ce titre que les responsables de ces organisations restent globalement extérieurs aux principaux réseaux de philanthropes.

L’analyse des réseaux constitue en effet une partie essentielle de l’ouvrage : le dépouillement de l’annuaire cité plus haut a conduit les auteurs à recenser 810 figures de philanthropes, parmi lesquels 117 affiliés à au moins deux œuvres (p. 20-21). L’étude fine d’un petit nombre d’entre eux fait ressortir les profils les plus fréquents. De manière générale, on s’écarte peu des élites (principalement économiques) de la ville, ce qui n’empêche pas des formes de diversité. Parmi les figures les plus actives se trouvent des membres de l’ancienne élite protestante, à l’image de Frank Lombard, qui se retire tôt de la banque familiale pour se consacrer à ses activités charitables, mais aussi des membres de la classe moyenne montante comme Henri Boveyron, fils de graveur, employé de commerce puis banquier, membre du parti radical (p. 51). On trouve aussi des femmes, souvent veuves ou célibataires (les auteurs reconnaissent que l’activité des femmes mariées a pu dans un certain nombre de cas être invisibilisée[[3]](#footnote-3)), pour qui la philanthropie a aussi été un moyen d’accéder à des emplois salariés, notamment dans les soins et l’éducation (p. 53). Notons que la participation à des œuvres charitables, dans laquelle on aurait tendance à voir une pratique datée, voire gênante, peut aller de pair avec des combats qu’on jugera plus facilement progressistes, comme le montre l’exemple de Camille Vidard, professeure de littérature, philanthrope et militante en faveur du suffrage féminin.

Entre réforme et contrôle social

Au-delà de sa dimension descriptive, l’ouvrage s’interroge sur le sens de ces pratiques : que nous indiquent le fonctionnement et les objectifs des organisations philanthropiques ? Un premier fait notable est le caractère scientifique revendiqué par les plus importantes : le Bureau central de bienfaisance (BCB) vise, au moyen de la centralisation des dons, à mettre fin au lien direct entre donateur et récipiendaire[[4]](#footnote-4). Des dossiers sont constitués pour chaque demandeur comprenant des informations sur sa situation matérielle, parfois des éléments d'ordre psychologique : la consommation d’alcool s’y trouve stigmatisée, ainsi que les « mauvaises mœurs » qu’on ne s’étonnera pas de voir plus vivement condamnées chez les femmes – le poids du mouvement abolitionniste est patent, la philanthropie ayant aussi cette fonction d’éloigner de la prostitution les femmes en difficulté. À noter que des jugements dépréciatifs ne font pas nécessairement obstacle à l’octroi d’une aide qui reste de toute façon modeste : le bureau peut accorder de petites sommes d’argent pour régler un loyer, des bons destinés à l’achat de produits de première nécessité, nourriture, combustible, ou encore des bons de travail, quelques heures de labeur donnant droit à une rémunération. Il peut enfin proposer un placement dans une institution, asile, foyer, ou en apprentissage s’il s’agit d’enfants ou d’adolescents (p. 98).

Ce caractère réformateur s’observe particulièrement dans le domaine éducatif. Les auteurs commencent par rappeler que plusieurs lois sont votées pendant cette période, à commencer par celle de 1892 sur l’enfance abandonnée, qui « étendent substantiellement le pouvoir d’intervention des philanthropes, puisque la loi définit par des critères relativement souples des situations dans lesquelles il est possible de soustraire les enfants à l’autorité parentale » (p. 111). Suit une étude de cas consacrée à un établissement pour jeunes filles : La Pommière. Les auteurs y décrivent le processus d’admission après un signalement par un membre de la famille, un responsable d’une œuvre ou d’une église[[5]](#footnote-5) (citons parmi les motifs de refus l’examen médical d’une enfant jugée « hystérique », d’une autre « tout à fait retardée »), puis la vie dans l’institution. On constatera notamment le caractère presque exclusivement féminin de l’établissement, avec sa directrice, une Française catholique quadragénaire, ses trois plus jeunes enseignantes, elles suisses et protestantes, enfin ses employées. Mais le fait le plus notable est que les élèves sont destinées à des emplois de domestiques pour femmes de la bonne société genevoise, aux profils proches des dames du comité qui gèrent l’établissement (p. 136). Si l’on ajoute que la période se caractérise par une relative pénurie de ce personnel domestique tandis que sa demande augmente, on admettra qu’il est tentant de voir dans cette expérience philanthropique *aussi* une manière pour la bourgeoisie aisée de former à peu de frais le personnel dont elle a besoin.

Cette vision instrumentale apparaît à d’autres endroits : le chapitre consacré à un quartier de Genève en particulier, celui de la vieille ville, montre bien qu’il y régnait alors une certaine promiscuité, rendant nécessaire pour les membres des classes aisées une action sociale afin de prévenir les possibles débordements des plus précaires, qui se trouvent aussi être leurs voisins. La limite évidente de cette philanthropie, on l’a compris, est qu’elle considère la réforme des comportements, rarement celle de la société. Ce qui explique que le mouvement ouvrier y soit resté globalement étranger, même si on trouve occasionnellement dans ses organes de presse des appels à donner à des œuvres.

Qui travaille sur le sujet, y compris dans d’autres domaines et d’autres périodes, reconnaîtra donc dans cet ouvrage des questions familières : de méthode, de sources (des annuaires comparables à celui genevois de 1903 existent pour les organisations aujourd’hui actives en France, et constituent souvent une bonne porte d’entrée), mais aussi de fond. L’étude des élites reste centrale, cependant la philanthropie est un « fait social total » dans le sens où elle implique la totalité de la société, institutions publiques et privées, aspects culturels comme économiques. Le lecteur admirera aussi l’habileté des auteurs à alterner les échelles, entre micro-histoires et aperçus plus généraux. L’évocation des tensions entre la directrice de la Pommière et l’une des enseignantes précède la présentation, claire et pédagogique, des transformations d’un système de protection ou de financement – on a omis la partie consacrée aux techniques de levée de fonds, en particulier à l’occasion des premières campagnes suivant une crise humanitaire. Tout cela compose un livre inspirant pour le chercheur, et d’une grande densité.

Publié dans laviedesidees.fr, le 29 octobre 2020.

1. Il est vrai, concèdent les auteurs, que la différence avec la France peut s’expliquer pour partie par le droit du sol qui, dans ce pays, permet des naturalisations quasi-automatiques dès la deuxième génération. L’explication ne joue pas en revanche pour les États de l’Empire allemand qui comme la Suisse appliquent le droit du sang. [↑](#footnote-ref-1)
2. D’un point de vue économique, la fonction de l’épargne est aussi de former un capital, primordial dans un contexte d’industrialisation afin de financer par exemple des projets d’infrastructures. L’idée de privilégier la prévoyance par rapport à la dépense est en outre cohérente avec l’esprit du capitalisme décrit par Max Weber. [↑](#footnote-ref-2)
3. Faut-il expliquer ainsi, au moins pour partie, le caractère minoritaire des femmes, qui ne sont que 170 sur les 811 figures de philanthropes recensées ? Sans doute est-il utile de distinguer les dirigeants d’organisations des « chevilles ouvrières », plus fréquemment féminines et moins souvent citées. [↑](#footnote-ref-3)
4. Là encore, la philanthropie genevoise n’a pas été pionnière : la BCB prend pour modèle une organisation londonienne, la *Society for the Suppression of Mendicity*, et sera une source d’inspiration pour d’autres. Ce « mouvement circulaire à l’intérieur d’un mouvement philanthrope transnational » (p. 86) continue de s’observer aujourd’hui, les acteurs du secteur soulignant l’importance d’échanges de bonnes pratiques pouvant prendre place lors d’événements à l’étranger. [↑](#footnote-ref-4)
5. Les auteurs s’interrogent ici sur l’accord des parents lorsqu’ils ne sont pas demandeurs. Souvent les fiches d’admission indiquent que les « parents consentent », mais il est difficile de savoir à quel point ils étaient convaincus du bien-fondé de cette décision. On verra plus loin que l’institution cherche à limiter autant que possible leurs visites une fois l’enfant acceptée. L’objectif avoué est de soustraire les élèves aux influences délétères et la présence des parents, de ce point de vue, est souvent perçue comme un mal nécessaire. [↑](#footnote-ref-5)